

**ENQUETE NATIONALE SUR
LES VIOLENCES ENVERS LES
FEMMES A L'ILE DE LA
REUNION
(ENVEFF-REUNION)**

**Extraits du rapport final de décembre 2003
présenté par Maryse Jaspard et Isabelle
Widmer, INED**

**Service Etudes et Statistiques
DRASS
Emilie Nartz
Christine Catteau**

L'enquête Enveff-Réunion, Enquête sur les violences envers les femmes en France à l'île de La Réunion, se situe dans la continuité de l'enquête Enveff nationale.

La violence envers les femmes a été différenciée selon le cadre de vie.

Les fréquences des violences verbales, psychologiques, physiques et sexuelles ont donc été observées :

- dans l'espace public au cours des 12 derniers mois
- au travail, au cours des 12 derniers mois
- au sein de la vie conjugale, au cours des 12 derniers mois
- au cours de la vie

L'enquête Enveff-Réunion est une enquête quantitative aléatoire réalisée par téléphone suivant la méthode CATI (collecte assistée par téléphone et informatique).

Au total, en septembre et octobre 2002, 1200 femmes âgées entre 20 et 59 ans, vivant hors institutions, ont été interrogées. Pour des raisons techniques, les femmes arrivées depuis moins d'un an à la Réunion, celles qui ne comprenaient ni le français ni le créole, les malentendantes et les muettes et enfin les femmes du cirque de Mafate, n'ont pas été enquêtées.

Principaux résultats

A la Réunion, plus d'une femme sur 5 (21.5%) a subi au moins une forme de **violence dans un espace public** au cours des 12 derniers mois soit un peu plus qu'en métropole (19 %). Si les agressions verbales dans l'espace public sont un peu moins fréquentes qu'en métropole, les harcèlements à caractère sexuel, les agressions physiques et surtout sexuelles dans l'espace public sont plus fréquentes, signe d'un espace public plus sexiste à La Réunion.

La **violence conjugale** est un peu plus élevée à la Réunion qu'en métropole. A La Réunion, l'indice global de violences conjugales s'élève à 15 % contre 9 % en métropole.

Les violences au cours de la vie sont caractérisées par une plus grande proportion d'actes commis par des proches qu'en métropole. Depuis leur majorité, 14 % des femmes de La Réunion (15 % en métropole) ont été victimes de brutalités physiques. Au cours de leur vie, à La Réunion 8 % dénoncent des violences sexuelles (10 % en métropole).

Le silence des femmes de La Réunion : les violences physiques sont encore moins énoncées qu'en métropole. Les femmes dénoncent peu les violences qu'elles subissent notamment dans le cadre du couple et plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'agressions sexuelles.

La consommation d'alcool par les agresseurs (conjoint ou inconnu) est un facteur aggravant.

Une certaine reproduction sociale des situations de violence peut être affirmée à La Réunion : avoir été victime de sévices dans l'enfance, avoir eu des conflits avec ses parents et avoir été témoin de violences entre les parents élève les indicateurs de violence.

Le pourcentage de femmes ayant déclaré avoir subi une agression verbale, psychologique, physique ou sexuelle au cours des 12 derniers mois est généralement plus élevé à La Réunion qu'en métropole.

Mais ceci n'est plus vrai en ce qui concerne les violences déclarées sur la vie, semble t il moins répandues à la Réunion, signe d'une éventuelle sous déclaration liée à un « oubli » significatif.

Un possible effet d'âge

Dans les comparaisons avec la métropole, il est important de noter les effets liés à la structure par âge. En effet, à la Réunion comme en métropole « dans les trois sphères (espaces publics, travail et couple), quel que soit le type de violence, les femmes les plus jeunes, entre 20 et 24 ans, ont déclaré en avoir subi plus que leurs aînées. ».

Mais pour chaque âge et pour chaque type de violence les taux sont supérieurs à la Réunion.

A noter également que, si en métropole c'est dans le cadre conjugal que s'exercent le plus de violences physiques, à la Réunion, le pourcentage de violence physique subies par les femmes est quasiment identique quel que soit le cadre de vie.

Aux classiques effets d'âge et de génération, il est nécessaire de rajouter un possible « effet de mémoire » qui fait que, sur des événements perturbant survenus au cours de sa vie, l'individu a tendance naturellement à les reporter sur des périodes plus proches de la date d'enquête, à « raccourcir le temps » en quelque sorte, des périodes particulières pouvant au contraire être protégées et « enjolivées » dans le souvenir, telles l'enfance et la jeunesse.

Les violences dans l'espace public au cours des 12 derniers mois

« L'espace public » est considéré ici comme un environnement « extérieur ». Les violences prises en compte sont évidemment celles qui ont eu lieu dans la rue mais également dans les grands magasins, les clubs de sports, les restaurants ou les boîtes de nuits, à la plage ou dans les jardins publics, les transports en communs, etc.

A la Réunion, plus d'une femme sur 5 (21.5%) a subi au moins une forme de violence dans un espace public au cours des 12 derniers mois (tableau 4) soit un peu plus qu'en

métropole (19 %). Cette violence est principalement de forme verbale et concerne en proportion plus importante les femmes les plus jeunes.

Etre suivie ou avoir affaire à un exhibitionniste dans l'espace public sont des situations qui se répètent plus fréquemment à l'échelle d'une année pour les habitantes de La Réunion que pour les métropolitaines (tableau 5).

Tout comme en métropole, c'est dans la rue, un chemin ou sur un parking que le plus grand nombre d'agressions envers les femmes ont été commises (suivies, pelotées : 71 % ; agressions physiques et sexuelles : 42 %)

	Suivies, pelotées	Agressions physiques et sexuelles
Aux abords de la maison, espace commun d'un immeuble	12%	32%
Dans la rue, sur le chemin, un parking	71%	42%
Dans les transports en commun (bus), gares routières, salle d'attente	1%	2%
Dans un cinéma, musée, bibliothèque, théâtre	1%	0%
Dans une boîte de nuit, kabar, discothèque, dîner dansant	4%	0%
Dans un magasin, boutique, service administratif	3%	2%
Parc, jardin public, plage, campagne, forêt, champs de canne	3%	22%
Lieu culte	5%	0%
	100%	100%

Source : « Enquête Nationale sur les violences envers les femmes en France à l'île de la Réunion, ENVEFF-Réunion », INED, Décembre 2003

L'alcool, facteur de violence

19 % des femmes pensent que leur agresseur était sous l'effet de l'alcool, 14 % ne savent pas et 66 % pensent que non. Pour ce qui est de la drogue, 10 % pensent que l'agresseur était sous l'emprise d'une drogue, 21 % ne savent pas et 68 % ont répondu que non.

Si l'on s'intéresse uniquement aux violences physiques ou sexuelles, les pourcentages sont nettement plus élevés, de 27% pour les femmes qui estiment leur agresseur ivre et de 19 % pour celles qui les estiment drogués, soit 2.6 fois plus que pour une agression moins violente.

La prise d'alcool a ainsi une incidence sur la violence, en particulier sur la gravité des actes commis.

La violence au travail au cours des 12 derniers mois

Seules les femmes ayant exercé une activité professionnelle durant les 12 derniers mois précédant l'enquête ont répondu aux questions sur les violences au travail, soit 51% de l'échantillon initial.

A la Réunion comme en métropole les violences subies par les femmes sur le lieu de travail prennent le plus souvent la forme de pressions psychologiques (16%).

Les insultes et menaces verbales constituent la deuxième situation de violence dénoncées par les femmes dans le cadre du travail et sont essentiellement le fait des clients et des usagers (45 % des insultes et menaces), comme en métropole (49 %). Les insultes et menaces verbales de la part des collègues représentent 16 % des cas à La Réunion (29 % métropole) et la part des supérieurs hiérarchiques est de 10 % (14 % métropole).

%de femmes victimes de violence sur leur lieu de travail, selon le type de violence

	Oui, au moins une fois	
	Réunion	Métropole
Pression psychologique	16	16,7
Brimades (imposer tâches, horaires...)	8,2	9,5
Critiques répétées, dénigrée, dénoncée	10,2	10,9
Mise à l'écart	6,8	5,8
Agressions verbales	10	8,5
Insultes, injures	8,6	7,4
Menaces de nuire, menaces de mort	2,6	2,5
Destruction du travail ou outil de travail	3	2,2
Abîmer, saboter, détruire travail	2,6	2,2
Agressions physiques	3	0,6
Giflée, frappée, brutalités physiques	0,6	0,4
Menaces avec arme, tentative meurtre	2	0,2
Agressions sexuelles, harcèlement sexuel	2	1,9
Avances sexuelles, attentions insistantes	1,6	1,4
Montrer organes sexuels et voyeur	0,2	0,3
Toucher seins, fesses, embrassée contre gré	0,2	0,7
Tentative de rapport et attouchements	0	0,1

Source : « Les violences envers les femmes en France, une enquête nationale », Maryse Jaspard, Elizabeth Brown..., La documentation Française, juin 2002 et « Enquête Nationale sur les violences envers les femmes en France à l'Île de la Réunion, ENVEFF-Réunion », INED, Décembre 2003

	Insultes, menaces verbales		Destruction du travail	
	Réunion	Métropole	Réunion	Métropole
Clients, usagers, patients...	45%	49%		23%
Collègues	16%	29%	43%	40%
Supérieurs hiérarchiques	10%	14%	36%	19%

« Les violences envers les femmes en France, une enquête nationale », Maryse Jaspard, Elizabeth Brown..., La documentation Française, juin 2002 et « Enquête Nationale sur

La violence conjugale au cours des 12 derniers mois

Au total 83 % des femmes réunionnaises ont répondu au module sur les violences conjugales. Ils s'agit des femmes en couple au moment de l'enquête (dans 93% des cas) et de celles qui ne le sont plus mais qui ont eu un conjoint au cours des 12 mois précédant l'enquête (dans 7% des cas).

La tendance générale est à une légère sur-déclaration des violences conjugales à La Réunion par rapport à la métropole quel que soit le type d'atteintes. C'est particulièrement marqué dans le cas des pressions psychologiques (jalousie du conjoint) mais aussi pour les pratiques sexuelles imposées qu'il s'agisse de l'imposition d'un rapport par la force ou de pratiques non désirées. Ceci met en évidence un rapport homme-femme au sein du couple à La Réunion plus marqué en terme de domination et d'imposition dans le domaine sexuel de la part des conjoints. La dénonciation de ces faits par des femmes, qui par ailleurs ont eu des difficultés à parler de leur sexualité, montre combien cette situation est pesante pour elles.

Près de trois femmes réunionnaises sur 10 ont déclaré être victimes d'atteintes psychologiques, 9% se sentent carrément harcelées psychologiquement par leur mari.

Tout comme en métropole c'est de loin la forme de violence la plus subie car seulement 5 femmes sur 100 disent avoir été agressées verbalement, 2,8 femmes sur 100 agressées physiquement et 1,3 sur 100 agressées sexuellement.

Toutes choses égales par ailleurs les femmes qui ont déclaré une pression psychologique sont, principalement, jeunes, diplômées, célibataires, inactives ou Rmistes, peu ou pas pratiquantes d'une religion

Cette forme de violence concerne également en plus grande proportion les

femmes ayant connu plusieurs partenaires sexuels au cours de leur vie (32 % contre 22% pour celles qui n'en ont eu qu'un).

Les agressions verbales ont été déclarées par 5 femmes sur 100. Les femmes victimes d'insultes et d'injures sont plutôt jeunes, rmistes et peu diplômées (contrairement aux femmes subissant des atteintes psychologiques). Ces insultes et injures sont fréquemment dénoncées par des femmes ayant quitté leur conjoint au cours des 12 derniers mois ; les séparations s'accompagnent en effet d'une exacerbation des conflits et il est en outre plus facile de dénoncer des insultes proférées par un conjoint que l'on a quitté.

3 % de femmes ont été victimes d'agressions physiques au cours de l'année et 1,3 % de violences sexuelles. Comme en métropole, il est difficile de dégager un profil sociologique de cette population.

Quelques éléments concernant les victimes de violences physiques apparaissent plus déterminants :

- le nombre de partenaires (5% pour celles ayant eu plusieurs partenaires et seulement 1.4 % pour celles qui en ont eu qu'un)
- le statut matrimonial (7% pour les femmes divorcées, séparées ou veuves, 6 % pour les célibataires et seulement 2 % pour les femmes mariées)
- les femmes seules avec enfant sont plus exposées aux risques (8 %)
- le degré de précarité (5% des rmistes contre 2% des non-rmistes)
- le niveau scolaire (les moins diplômées sont les plus concernées, 4 %)

Les femmes victimes de violence conjugales selon l'âge et le degré de gravité

Les coups sont toujours précédés et accompagnés d'insultes et de pressions psychologiques. Ainsi un grand nombre de femmes ont déclaré simultanément plusieurs formes d'agressions.

Pour quantifier ce phénomène, un indicateur permettant de traduire les situations de cumul d'agressions de la part du conjoint a été construit. Selon les agressions et la répétition des faits violents, la notion de violence a été classé en deux niveaux : « grave » et « très grave » .

Le constat d'une violence conjugale plus ressentie à la Réunion qu'en métropole et ce, quel que soit l'âge a déjà été fait. Or, on note que les écarts sont essentiellement marqués aux âges extrêmes où les pourcentages sont environ deux fois plus élevés à la Réunion . En effet, 29 % des femmes âgées de 20 à 24 ans, en couple ou qui ont été en couple durant les 12 derniers mois précédant l'enquête, ont déclaré avoir été violentées par leurs conjoints, contre seulement 12% en métropole. Pour les femmes âgées de 45 à 59 ans les pourcentages passent de 7 en métropole à 14 à la Réunion.

Néanmoins il est intéressant de noter que la répartition selon la gravité de violence est quasiment identique entre la Réunion et la métropole, de l'ordre de 75%-25%.

La proportion de femmes ayant connu de la violence de la part du conjoint est plus élevée à la Réunion mais proportionnellement autant de femmes subissent des agressions « de niveau très grave », et ce quel que soit le milieu social ou démographique.

Le rapport à la religion

Le rapport à la religion est difficilement comparable entre la métropole et la Réunion. En effet, en métropole peu de femmes ont déclaré être pratiquantes. Il ressortait également de l'enquête métropole que les prévalences de violences conjugales étaient beaucoup plus élevées parmi les femmes de confession musulmane pour lesquelles l'empreinte du religieux dans la vie quotidienne est très importante.

A la Réunion la proportion de femmes pratiquantes est non seulement supérieure mais elles sont majoritairement de religion catholique. Le fait d'être croyantes semble au contraire les préserver de la violence et ce sont les moins pratiquantes qui ont déclaré être victimes d'atteintes psychologiques.

Les phénomènes qui influencent le niveau et le degré de violence

De manière générale le fait de se disputer sur certains thèmes et certaines situations vécues dans l'enfance augmente le

niveau de l'indice global de violence. Cette augmentation est le plus souvent liée à l'élévation du « niveau très grave de violence ».

Mais on peut voir dans les exemples qui suivent que même si l'indice global augmente et va même jusqu'à doubler, la répartition entre niveau grave et niveau très grave reste inchangée.

Les situations vécues dans l'enfance et les disputes dans le couple, taux global et répartition des victimes selon le niveau de gravité

	Indice global	Niveau grave	Niveau très grave
Disputes aux cours des 12 derniers mois			
Au sujet de la religion : peu ou pas de disputes	14%	73%	27%
Au sujet de la religion : disputes fréquentes ou +	43%	72%	28%
Au sujet des amis : peu ou pas de disputes	13%	74%	26%
Au sujet des amis : disputes fréquentes ou +	32%	71%	29%
De problèmes de jalousie : peu ou pas de disputes	12%	73%	27%
De problèmes de jalousie : disputes fréquentes ou +	49%	72%	28%
Situations vécues dans l'enfance ou l'adolescence			
A souffert de privations matérielles	18%	70%	30%
N'a pas souffert de privation matérielles	13%	75%	25%
Problèmes d'alcool dans la famille	18%	71%	29%
Pas de problèmes d'alcool dans la famille	13%	75%	25%

Source : « Enquête Nationale sur les violences envers les femmes en France à l'Île de la Réunion, ENVEFF-Réunion », INED, Décembre 2003

Dans d'autres situations, en particulier quand il s'agit de la répartition des tâches au sein du couple, l'indice global augmente et va même jusqu'à doubler et en même temps le poids des violences très graves devient plus important

Source : « Enquête Nationale sur les violences envers les femmes en France à l'Île de la Réunion, ENVEFF-Réunion », INED, Décembre 2003

La prise d'alcool est également un facteur d'aggravation du niveau de violence, 3 femmes sur 10 déclarent que le conjoint avait consommé de l'alcool au moment de la violence. Cette proportion est beaucoup plus élevée que les proportions de conjoints alcooliques (moins de 1 sur 10) déclarées aux autres questions par les femmes, ce qui permet d'affirmer que la prise d'alcool est bien un facteur de passage à l'acte.

La violence des ex-conjoints

La violence exercée par les ex-conjoints au cours des 12 derniers mois ne concerne que les femmes qui ont été en contact avec ce conjoint. On constate que les proportions de femmes ayant subi des agressions psychologiques ou verbales sont plus élevées qu'en métropole.

Pour les autres formes d'agressions, ce sont les pourcentages métropolitains les plus élevés. Mais étant donné les petits effectifs en cause, on ne peut qu'être prudents dans les conclusions.

	Indice global	Niveau grave	Niveau très grave
Répartition des tâches ménagères :			
Femme s'en occupe seule	19%	65%	35%
Tâches partagées	9%	83%	17%
Répartition des tâches soin des enfants :			
Femme s'en occupe seule	22%	62%	38%
Tâches partagées	9%	86%	14%
Disputes au cours des 12 derniers mois :			
Vie quotidienne et partage des tâches : peu ou pas de disputes	11%	79%	21%
Vie quotidienne et partage des tâches : disputes fréquentes ou +	26%	64%	36%
Au sujet des enfants : peu ou pas de disputes	11%	82%	18%
Au sujet des enfants : disputes fréquentes ou +	29%	64%	36%
Au sujet de l'argent : peu ou pas de disputes	11%	76%	24%
Au sujet de l'argent : disputes fréquentes ou +	34%	68%	32%
Au sujet des sorties : peu ou pas de disputes	11%	81%	19%
Au sujet des sorties : disputes fréquentes ou +	29%	60%	40%
Au sujet de la famille : peu ou pas de disputes	11%	80%	20%
Au sujet de la famille : disputes fréquentes ou +	28%	64%	36%
Au sujet de votre travail ou du sien : peu ou pas de disputes	14%	77%	23%
Au sujet de votre travail ou du sien : disputes fréquentes ou +	25%	52%	48%
Au sujet de la sexualité : peu ou pas de disputes	12%	77%	23%
Au sujet de la sexualité : disputes fréquentes ou +	42%	62%	38%
Se confier au conjoint :			
Oui facilement	10%	83%	17%
Non difficilement	41%	60%	40%

Les violences physiques et sexuelles au cours de la vie

Dans cette partie on considère que les violences sexuelles ont pu avoir eu lieu tout au long de la vie, et que les violences physiques ont été subies après l'âge de 18 ans. Pour les violences physiques, l'âge minimal a été fixé pour ne pas confondre violences et corrections éducatives.

Les violences physiques au cours de la vie

On entend par violences physiques, les gifles, les coups et autres brutalités, les menaces avec objets dangereux, armes, tentatives d'étranglement ou de meurtre, et toutes les formes de séquestration ou mises à la porte.

Pour 100 femmes, 14 ont déclaré avoir subi des violences physiques au cours de la vie. Cette proportion est inférieure à celle de la métropole où 17 femmes sur 100 étaient concernées.

A la Réunion, les fréquences ne semblent pas varier beaucoup en fonction de l'âge. Or ces fréquences dépendent normalement du temps d'exposition à d'éventuelles violences. Les classes d'âge les plus anciennes devraient déclarer plus de violences que les plus jeunes (phénomène que l'on retrouve en métropole).

S'agit-il d'un effet d'âge, lié à une minimisation des faits avec le temps, oubli des femmes réunionnaises les plus âgées, ou d'un effet de génération, seuil de tolérance plus faible pour les jeunes, moins de violences effectives autrefois?

Dans tous les cas, le profil des femmes ayant subi des violences physiques au cours de la vie est semblable à la Réunion et en métropole.

Il s'agit :

- de femmes divorcées, séparées ou veuves
- de femmes ayant vécu dans leur enfance des sévices physiques, sexuels, des coups répétés

Seule la pratique de la religion a une conséquence inverse en métropole et à La

Réunion puisqu'en métropole les pratiquantes subissent plus de violence que les non-pratiquantes, alors qu'à la Réunion, la religion a tendance à avoir un effet protecteur.

Responsabilité des ex-conjoints

A la Réunion comme en métropole, le conjoint et l'ex-conjoint sont responsables de la moitié des agressions. Mais à la Réunion la proportion est plus importante pour l'ex-conjoint (22 % contre 6 %).

Pour ce qui est des tentatives de meurtre et des menaces avec armes, la différence est encore plus marquée. A la Réunion ce sont principalement les faits des ex-conjoints (36 % à la Réunion contre 6 % en métropole) alors qu'en métropole c'est en majorité un acte commis par un inconnu (53 % en métropole contre 32 % à la Réunion).

Les violences sexuelles au cours de la vie

8 femmes sur 100 ont déclaré avoir été victimes de violences sexuelles au cours de la vie. En métropole ce pourcentage est légèrement plus élevé (11 femmes sur 100).

Les agressions sexuelles les plus fréquentes sont les attouchements sexuels, les tentatives de rapport forcé et les viols.

4 % de réunionnaises et 6 % de métropolitaines ont déclaré avoir subi des attouchements sexuels au cours de leur vie. Les femmes victimes de ces agressions sont très jeunes car pour la moitié d'entre elles, les faits ont eu lieu avant leur 15^{ème} anniversaire.

Mais cette forme de violence sexuelle concerne également de très jeunes femmes en métropole (60 pour 100 ont moins de 15 ans au moment des faits).

Les tentatives de rapports forcés touchent 3.5 réunionnaises sur 100 et 5 métropolitaines sur 100. Par ailleurs 3 réunionnaises sur 100 contre 2.7 métropolitaines sur 100 ont été violées au cours de leur vie.

Place importante du père et du beau-père

Les agresseurs ne sont pas les mêmes en métropole et à la Réunion .

Pour les attouchements, on note la place non négligeable du père ou du beau-père à la Réunion (19% et 10 %) au détriment des violences commises par un inconnu (14% et 24%).

39% des tentatives de viols sont commises par des conjoints ou ex-conjoints. En métropole ce ne sont les auteurs que de 24 agressions sur 100. Par contre si les autres personnes proches ou connues ont commis 45 % des tentatives de rapport forcé en métropole, cette part ne s'élève qu'à 18%, à la Réunion.

De manière générale on peut souligner le lien de famille plus systématique à la Réunion entre l'agresseur et la victime.

En effet si en métropole, 4 agressions sexuelles survenues au cours de la vie sur 10 sont l'œuvre du conjoint ou d'une personne de la famille, c'est le cas pour 6 agressions sur 10 à la Réunion.

Une estimation des plaintes déposées

18 500 femmes auraient signalé un cas de violence à un poste de gendarmerie ou de police; 17 000 pour violences physiques et 1 500 pour violences sexuelles.

90 % de ces signalements se sont transformés en plaintes, et ce quelle que soit la forme de violence.

16 650 réunionnaises âgées de 20 à 49 ans en 2002 déclarent donc avoir porté plainte pour violence au cours de leur vie.

La quasi-totalité des plaintes pour violence sexuelles et une sur deux pour violences physiques ont abouti à des poursuites judiciaires, soit 9 000 au total.

La difficulté des femmes victimes à parler de leurs agressions

Quel que soit le cadre de vie, les femmes semblent avoir plus de mal à déclarer avoir été agressées à la Réunion qu'en métropole. Dans tous les cas les femmes victimes de violence, dénoncent plus les agressions physiques, que les agressions sexuelles.

L'espace public.

Si en métropole quasiment toutes les femmes avaient déjà parlé de leurs agressions avant d'être interrogées dans l'enquête, ce n'est le cas que pour 3 victimes réunionnaises sur 4.

22 % des métropolitaines victimes de violence et 14 % des réunionnaises sont allées au commissariat de police ou de gendarmerie ;4% d'entre elles en métropole contre 2 % à la Réunion ont saisi directement le procureur.

A noter qu'à la Réunion, moins l'agression est violente, plus les femmes se confient rapidement.

Au sein du couple

Les femmes victimes de violence de la part de leur conjoint ont énormément de mal à en parler.

Seulement 55 % des femmes métropolitaines et 50 % des femmes réunionnaises ont avoué être victimes de violences au sein de leur couple. Sur 100 réunionnaises qui en ont parlé, 65 ont attendu un certain temps avant de pouvoir en parler.

Il est intéressant cependant de souligner qu'à la Réunion, les femmes victimes de violence de la part de leur ex-conjoint ont plus de facilité à en parler que si les faits ont été commis par le conjoint actuel. En effet, si 20 % des victimes n'en n'ont jamais parlé, 19 % l'ont dit à 1 personne et 61% à plusieurs personnes.

Les violences sexuelles sont particulièrement cachées. En métropole peu de personnes ou de services ont été sollicités, et on trouve peu de poursuites judiciaires. Néanmoins on observe une variation selon le type d'agressions et la qualification ou non de violence aggravée sur mineurs ou par des personnes ayant l'autorité. En effet, si les faits ont eu lieu avant 15 ans, davantage de femmes l'ont déclaré à la police ou à la justice et on comptabilise plus de poursuites judiciaires. Si la femme avait plus de 15 ans au moment des faits et si l'auteur est le conjoint, peu en ont parlé.

A la Réunion ce ne sont quasiment que les violences physiques qui sont dénoncées au commissariat de police ou à la gendarmerie, et ce pour 37 femmes sur 100 victimes de brutalités physiques, 58 femmes sur 100 victimes de menaces avec armes et 57 femmes sur 100 qui ont été séquestrées.

Par contre seulement 13 % des femmes ayant subi des attouchements et 7% de celles qui ont été violées sont allées porter plainte.

On peut donc en conclure que « les faits les plus couramment déclarés sont ceux qui touchent potentiellement l'ensemble de la population, coups et blessures, etc. Les faits qui touchent particulièrement les femmes et qui peuvent être, dans certains cas, lourdement sanctionnés, sont ceux-là même qui sont les moins signalés »¹. Hormis, en métropole les viols qui sont commis par des personnes non proches.

C'est peut-être cette dernière remarque qui explique une partie du silence des femmes réunionnaises car nous avons vu précédemment que l'agresseur était plus systématiquement un proche à la Réunion qu'en métropole.

L'enquête ENVEFF-Réunion nous a permis de quantifier pour la première fois le phénomène de violence que connaissent les femmes dans leurs différents lieux de vie et à travers tous les âges. Le questionnaire étant construit selon le même modèle que celui de l'enquête métropolitaine, nous un certain nombre de comparaisons ont été possibles.

Si on a pu mettre en évidence une proportion légèrement plus importante de femmes à la Réunion ayant déclaré avoir subi des violences, les écarts avec la métropole ne sont pas si importants et concernent essentiellement les classes d'âges extrêmes.

4 points semblent importants à retenir :

1. L'importance de la religion ; très présente à la Réunion, elle semble protéger la femme de tout type de violence.
2. L'alcool, grand fléau pour la population réunionnaise. Or nous avons vu dans l'enquête que c'est un évènement aggravant le niveau de violence.
3. L'agresseur; qui beaucoup plus systématiquement qu'en métropole à un lien de parenté avec sa victime.
4. Le silence des femmes, les Réunionnaises ont encore plus de mal à parler de leurs agressions que les métropolitaines.

Suite à cette enquête quantitative, une étude qualitative a été réalisée en novembre 2003. Les résultats de ces entretiens pourront nous aider à approfondir les analyses sur ce phénomène de violence subi par les femmes et de comprendre encore plus précisément par exemple les liens entre l'alcool et la violence, la religion et la violence, etc. En particulier il semble important de comprendre pourquoi ce silence ? à qui parler quand on n'est pas inséré socialement, qu'on n'a pas de réseau professionnel ou amical, seulement familial..

¹ « Les violences envers les femmes en France, une enquête nationale », Maryse Jaspard, Elizabeth Brown..., La documentation Française, juin 2002